

Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

4. AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE SERVICE POUR CAMPING-CARS

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a décidé d'initier un projet relatif à l'aménagement d'une aire de service pour camping-cars dans le secteur de la friche GUMMI MAYER. D'une part, pour permettre la réalisation de ce projet, elle est amenée à acquérir l'emprise nécessaire dont la Ville de Wissembourg est propriétaire. D'autre part, il a été décidé que la Ville de Wissembourg assisterait la Communauté de Communes en assurant la maîtrise d'œuvre de ce projet.

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- D'annuler la délibération prise par le Conseil de Communauté le 04 juillet 2016 relative à la mise à disposition du terrain par la ville de Wissembourg.
- D'autoriser l'acquisition, à l'euro symbolique, des parcelles suivantes : parcelle d'environ 5,63 ares à détacher de la parcelle cadastrée sous Section 16 n° 148 (d'une contenance totale de 7,26 ares) et parcelle d'environ 4,59 ares à détacher de la parcelle cadastrée sous Section 16 n° 336/46 (d'une contenance totale de 46,11 ares). Les parcelles qui seront acquises feront l'objet d'un procès-verbal d'arpentage.
- D'autoriser la signature de l'acte authentique de vente sous la forme d'un acte administratif.
- De désigner Monsieur le Président en tant que représentant de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg (acquéreur) et de l'autoriser à signer ledit acte. Monsieur le Maire faisant fonction de notaire et le premier adjoint représentant la Ville de Wissembourg (vendeur).
- D'autoriser Monsieur le Président à signer une convention de maîtrise d'œuvre avec la Ville de Wissembourg.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de ce dossier.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016

Le Président
S. STRAPPAZON



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

Envoyé en préfecture le 05/10/2016

Reçu en préfecture le 05/10/2016

Affiché le

ID : 067-246700926-20160926-0 SEPT_2016_60-DE

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

5. APPROBATION DU REGLEMENT – FACTURATION REDEVANCE INCITATIVE

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- d'approuver le règlement de facturation de la redevance incitative tel que joint à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Wissembourg le 27 septembre 2016
Le Président

S. STRAPPAZON



Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

7. QUESTIONS FINANCIERES

b) Participation piscine de Drachenbronn

Vu les statuts de la Communauté de Commune,

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- de fixer pour l'année 2016 le taux de participation à 50 %
- de fixer les participations comme suit :

COMMUNE	Montant	50%
Cleebourg	12.565,00 €	6.282,50 €
Climbach	8.595,00 €	4.297,50 €
Drachenbronn	16.415,00 €	8 207,50 €
Oberhoffen-Les-Wissembourg	5.897,50 €	2 948,75 €
Rott	8.382,50 €	4.191,50 €
Steinseltz	11.392,50 €	5.696,25 €
TOTAL	63.247,50 €	31.623,75 €

- d'autoriser le Président à signer les documents à intervenir.

Les crédits sont disponibles au Budget Primitif 2016 - Article 657341.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016
Le Président
S. STRAPPAZON



**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

6. ADMISSION EN NON VALEUR

Vu l'état présenté par la Trésorerie de Wissembourg comportant la liste des titres de recettes devenus irrécouvrables – Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour un montant total de 18 251,31 Euros.

- Liste N° 1822420212-87 / exercices de 2010 à 2016 pour un montant de 13 779,44 €
- Liste N° 2026580212-24 / exercices de 2011 à 2015 pour un montant de 4 471,87 €

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- D'admettre en non-valeur pour un montant total de 18 251,31 € les produits désignés selon l'état ci-joint,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents, à intervenir.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016
Le Président



S. STRAPPAZON

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

Envoyé en préfecture le 05/10/2016
Reçu en préfecture le 05/10/2016
Affiché le 
ID : 067-246700926-20160926-C_SEPT_2016_62-DE

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

7. QUESTIONS FINANCIERES

a) Participation au livret du Centre Hospitalier

Le Centre Hospitalier de Wissembourg sollicite une participation au financement de la réalisation de leur livret d'accueil

Cette brochure est remise gracieusement aux personnels médicaux et non médicaux de l'hôpital, aux patients, à leur famille, aux visiteurs, aux services sociaux et aux administrateurs.

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- De prendre en charge le paiement correspondant au tarif d'un encart pour ½ page (900 € HT) et des frais de clichés (30 € HT).

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016

Le Président
S. STRAPPAZON



**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

8. DEMANDES DE SUBVENTIONS

a) Ravalement de façades des immeubles de plus de 20 ans – travaux d'entretien des immeubles construits avant 1900

Vu des statuts de la Communauté de Communes,
Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 22 juin 2000, fixant les modalités d'attribution de subvention pour le ravalement des façades des bâtiments de plus de 20 ans,
Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 22 juin 2000, fixant les modalités d'attribution de subvention pour l'entretien et la restauration des bâtiments construits avant 1900 et des immeubles remarquables en mauvais état technique,
Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 14 septembre 2000 apportant un complément d'information aux délibérations du 22 juin 2000,
Vu la délibération du Conseil de Communauté en date du 18 juin 2001, fixant les modalités d'attribution des subventions concernant les travaux en régie,
Vu la délibération du Bureau en date du 21 janvier 2002 concernant la conversion des tarifs en euros,
Vu le dossier de subvention et les pièces justificatives présentés par les intéressés,

Considérant la vérification de la conformité des travaux,
Considérant les fiches de calcul établies pour chaque dossier,

LE CONSEIL
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions suivantes selon le tableau ci-joint,
- les crédits sont disponibles au BP 2016, les subventions sont payables en une seule fois,
- d'autoriser le Président à signer tous documents à intervenir.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016

Le Président
S. STRAPPAZON



**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

8. DEMANDES DE SUBVENTIONS

b) Subvention Association de lutte / La Toxicomanie (ALT)

L'association de Lutte / La Toxicomanie gère un Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ). Ce point d'accueil est également fréquenté par des jeunes de notre territoire.

Elle sollicite la Communauté de Communes pour le versement d'une aide financière pour le fonctionnement de ce point d'accueil.

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- de verser une subvention d'un montant de 3.000,00 € l'Association de Lutte / La Toxicomanie,
- les crédits seront inscrits au budget primitif 2016 – Art. 6574 ADM 020.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016
Le Président

S. STRAPPAZON



Extrait du procès-verbal

**des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

8. DEMANDES DE SUBVENTIONS

c) Convention versement d'une participation au fonctionnement de la NEF

Par délibération du Conseil de la Communauté de Communes en date du 14 avril 2016 il a été décidé de verser une participation d'un montant de 28.500 € au Relais Culturel de Wissembourg (NEF).

La Ville de Wissembourg a décidé de prendre en régie les activités de la NEF.

La participation financière de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg à verser à la NEF s'élève à 28.500 €.

Les crédits ont initialement été prévus sur l'article 6574 du budget primitif 2016 mais la participation sera finalement payée par imputation sur l'article 657341.

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE avec une abstention :

- d'autoriser la signature de la convention financière entre la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg et la Ville de Wissembourg.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016

Le Président

S. STRAPPAZON



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

Envoyé en préfecture le 05/10/2016
Reçu en préfecture le 05/10/2016
Affiché le 
ID : 067-246700926-20160926-C_SEPT_2016_68-DE

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

10. RAPPORT D'ACTIVITES 2015

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- d'approuver le rapport d'activités pour l'année 2015.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016
Le Président
S. STRAPPAZON



**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

**9. SIGNATURE DU CONTRAT DE REDYNAMISATION DU SITE DE LA DEFENSE
(CRSD)**

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer avec les Services de l'Etat et les différents partenaires, le Contrat de Redynamisation du site de la défense (CRSD) de l'ex BA 901.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016
Le Président



**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

11. SIGNATURE DE CONVENTIONS

a) SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CLUB VOSGIEN SOULTZ / MERKWILLER

Le territoire de la communauté de communes du Pays de Wissembourg est rattaché à deux sections du Club Vosgien. Le Club Vosgien de Soultz-Merwiller couvre le territoire des communes de Drachenbronn-Birlenbach, Bremmelbach, Ingolsheim et Hunspach. Le Club Vosgien de Wissembourg couvre le territoire des communes de Wissembourg-Altenstadt, Rott, Climbach, Oberhoffen Les Wissembourg, Steinseltz, Riedseltz, Seebach-Niederseebach, Schleithal et Cleebourg.

Vu la convention du 30 septembre 2014 signée avec le Club Vosgien de Wissembourg relative à l'aménagement et la maintenance d'itinéraires de randonnées dans le Pays de Wissembourg.

Compte tenu du projet d'aménagement d'un itinéraire pédestre extérieur au Fort de Schoenenbourg que la communauté de communes du Pays de Wissembourg souhaite aménager.

Compte tenu que ce projet est localisé sur les communes de Ingolsheim et de Hunspach qui dépendent du Club Vosgien de Soultz-Merwiller.

Compte tenu du souhait des uns et des autres de collaborer, il y a lieu de formaliser les engagements des parties au travers d'une convention unique, regroupant la création et l'aménagement d'itinéraires ainsi que leur maintenance.

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer avec le Club Vosgien de Soultz-Merwiller la convention d'aménagement et de maintenance d'itinéraires de randonnées dans le Pays de Wissembourg pour la période du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2021.
- Les montants correspondants seront inscrits au Budget Primitif Principal.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016
Le Président
S. STRAPPAZON



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

Envoyé en préfecture le 05/10/2016

Reçu en préfecture le 05/10/2016

Affiché le

ID : 067-246700926-20160926-6 SEPT_2016_70-DE

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-O-O-

11. SIGNATURE DE CONVENTIONS

**b) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN –
TRAVAUX PARKING CIRCUIT DU FORT DE SCHOENENBOURG**

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- d'approuver la convention de mise à disposition d'un terrain sur la commune d'Ingolsheim pour les travaux d'aménagement d'un parking pour le Circuit du Fort de Schoenenbourg
- d'autoriser le Président à signer ladite convention avec la commune d'Ingolsheim.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016

Le Président

S. STRAPPAZON



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE WISSEMBOURG

Envoyé en préfecture le 05/10/2016
Reçu en préfecture le 05/10/2016
Affiché le 
ID : 067-246700926-20160926-C_SEPT_2016_71-DE

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-o-o-

12. QUESTIONS CONCERNANT LE PERSONNEL – CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN

LE CONSEIL

après avoir entendu l'exposé du Président

DECIDE à l'unanimité :

- de créer un poste de technicien supérieur – à temps complet – IB 357 – IB 582 avec effet au 01.11.2016.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents à intervenir.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016
Le Président
S. STRAPPAZON



**Extrait du procès-verbal
des délibérations du
Conseil de Communauté**

Séance du : 26 septembre 2016

Lieu de la séance : foyer communal de Climbach

Date de la convocation : 16 septembre 2016

Membres présents :

MM. STRAPPAZON Serge, BALL Christophe, Mme. KOCHERT Stéphanie, KOEPF Pierre, WERLY Georges, WAHL Bertrand, Mme. HEIBY Sylvie, ARNOLD Robert, RICHERT René, Mme. PHILIPPS Astride, Mme. CONUECAR Brigitte, SCHNEIDER Joseph, Mme. SCHMITT Chantal, LOM Michel, Mme. HAAS Sylvie, ROHMER François, BURGER Georges, KASTNER Daniel, GLIECH Christian, HUCK Jean-Claude, Mme. MATTER Isabelle, KOCHERT Jacky, Mme. SCHWEINBERG Nadine, FISCHER Etienne, Mme. WENDLING Anne-Marie, KELLER Martial, Mme. WENNER Sylvie, TYBURN Jean-Max et PFEFFER Jean-Louis

Absents excusés :

M. FREY Richard représenté par son suppléant M. ILTIS Jean-Claude
Mme. TETE Catherine qui a donné procuration à Mme. SCHMITT Chantal
Mme. FEYEREISEN-HAINE Evelyne qui a donné procuration à M. GLIECH Christian
Mme. DAMBACHER Sandra qui a donné procuration à M. TYBURN Jean-Max

Le quorum est atteint pour délibérer

-0-0-

**13. PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ETUDE PROSPECTIVE SUR LA
VALORISATION DE LA GEOTHERMIE PROFONDE**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg expose dans le détail les objectifs, principes et modalités de mises en œuvre d'une mission de développement de l'Alsace du Nord par la valorisation de la géothermie profonde dont le Département du Bas-Rhin assurera la maîtrise d'ouvrage au titre de ses compétences en matière de promotion des solidarités et de la cohésion territoriales d'une part et de protection de l'environnement d'autre part (CGCT, articles L.1111-2 et L.3211-1).

Elaborée et menée en complémentarité des activités de prospection déjà conduites par l'Agence d'Attractivité d'Alsace et par l'ADIRA, cette mission de prospection d'activités intéressées par la chaleur produite grâce à la géothermie profonde en Alsace du Nord serait confiée à un prestataire spécialisé.

Elle s'articulera également avec les futurs projets de production géothermique d'Electricité de Strasbourg qui dispose de deux nouveaux permis d'exploration sur les secteurs de Wissembourg et de Lauterbourg.

Monsieur le Président rappelle que cette mission sera pilotée par le Département du Bas-Rhin en étroite collaboration avec ses partenaires techniques et financiers par le biais de comités de pilotage réguliers sur l'ensemble de la durée de la mission.

Il indique que le Conseil Départemental a approuvé le principe et les modalités de cette mission lors de sa commission permanente du 5 septembre.

Il sollicite l'autorisation du conseil communautaire pour engager la collectivité dans le financement de cette mission et pour signer la convention de partenariat financier.

LE CONSEIL
après avoir entendu l'exposé du Président
DECIDE à l'unanimité :

- de valider le financement de cette mission dans la limite de 15 000 € sur 4 ans.
- d'autorise le Président à signer la convention de partenariat financier avec le Département du Bas-Rhin et ses partenaires.

Pour extrait conforme :
Wissembourg, le 27 septembre 2016
Le Président

